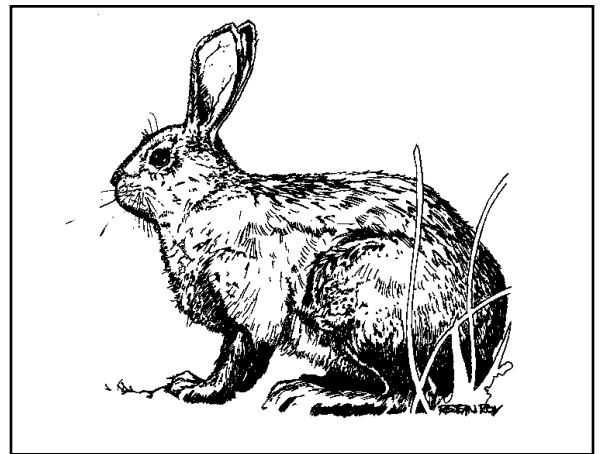


5 Le lièvre d'Amérique



INTRODUCTION

Le lièvre d'Amérique fréquente l'ensemble du territoire boisé, jusqu'à la limite des arbres au nord de la province. Petit gibier fort prisé des chasseurs et des colleteurs, il s'en récolte plus d'un million et demi par année au Québec.

L'aménagement de l'habitat ayant pour but de favoriser le lièvre doit tenir compte de la biologie de l'espèce, de ses besoins en habitat tout au cours du cycle vital et de l'étendue du territoire pour ses activités d'alimentation, de reproduction, d'élevage et de repos. Ce fascicule vous présente les connaissances de base sur ces sujets, mais également sur les pratiques d'aménagement permettant d'améliorer les conditions du milieu et d'accroître les populations de lièvre.

BIOLOGIE DE L'ESPÈCE

Le lièvre est surtout actif durant la nuit ainsi qu'aux lever et coucher du soleil. Il poursuit ses activités même pendant la saison hivernale, mais doit s'adapter aux changements de la végétation et de la disponibilité de la nourriture.

Espèce prolifique, elle peut avoir jusqu'à 4 portées par année. La période de reproduction va de la fin mars jusqu'au début du mois d'août. Dans une année, la femelle donne naissance à environ 7 à 8 levrauts au total; le nombre de jeunes lièvres est en moyenne de 2 à 3 par portée. Les levrauts naissent pourvus de fourrure et sont capables de marcher dès les premiers jours de leur vie (figure 1). La femelle ne construit pas vraiment de nid; elle se contente de cacher sa progéniture sous un couvert de broussailles, d'herbes ou de branchages. Elle les visite une fois par jour, rarement deux, pour l'allaitement et le toilettage.



Fig. 1 - Les levrauts sont déjà pourvus de fourrure à la naissance.

Le sevrage a lieu vers l'âge d'un mois. Un jeune sur quatre seulement atteindra l'âge d'un an, les autres seront en majorité dévorés par les prédateurs. Les adultes eux aussi sont victimes d'une forte prédation, principalement par le lynx, le loup, le coyote, le renard, le pékan, la belette, le grand-duc et l'autour (figure 2). Inutile de dire que la présence d'un bon couvert de protection contre les prédateurs est essentielle à la survie du lièvre.

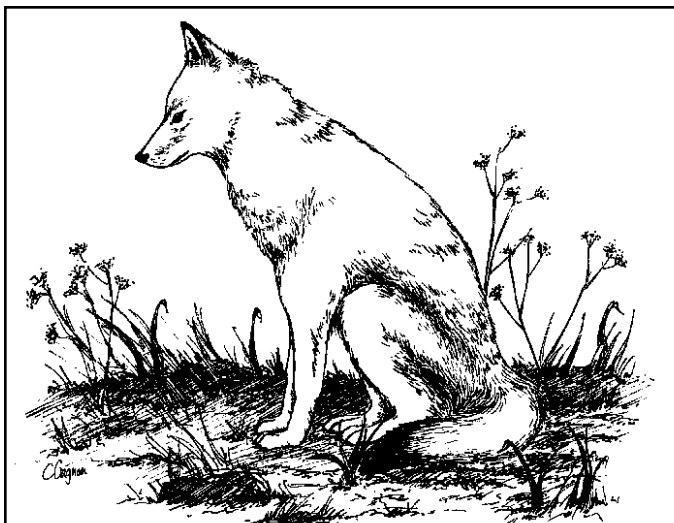


Fig. 2 - Le coyote pourchasse autant les jeunes lièvres que les adultes.

Essentiellement herbivore et polyvalent quant au choix de sa nourriture, le lièvre mange en été des plantes vertes (trèfles, pissenlits, graminées, etc.) et des feuilles tendres de feuillus (peupliers, saules, bouleaux, etc.) (figure 3).



Fig. 3 - La nourriture estivale du lièvre se compose, entre autres, de pissenlits et de trèfles.

En hiver, son régime alimentaire change complètement. Il broute alors les bourgeons et les ramilles de plusieurs essences d'arbres et d'arbustes. Il préfère les essences feuillues aux essences conifériennes lorsqu'il a le choix entre les deux.

Principales essences consommées en hiver

- | | |
|-----------------|--------------------------|
| <i>Peuplier</i> | <i>Amélanancier</i> |
| <i>Bouleau</i> | <i>Érable à épis</i> |
| <i>Saule</i> | <i>Viorne cassinoïde</i> |
| <i>Thuya</i> | <i>Cornouiller</i> |
| <i>Épinette</i> | <i>Aulne rugueux</i> |

L'abondance des populations de lièvre varie selon un cycle d'une durée approximative de 10 ans. L'ampleur des fluctuations, c'est-à-dire l'écart entre les minima et maxima, est plus accentuée dans les régions du nord de la province comparativement à celles du sud où les populations sont peu ou pas cycliques.

BESOINS EN TERME D'HABITAT

Les préférences du lièvre en matière d'habitat vont aux zones de transition entre les peuplements de nature différente (essences, âge, densité, etc.), où il peut trouver un couvert de protection et de la nourriture (figure 4). La continuité du couvert est particulièrement importante pour le lièvre qui ne s'éloigne pas à plus de 200 mètres pour se nourrir; bien souvent il se tient en deçà de cette distance.

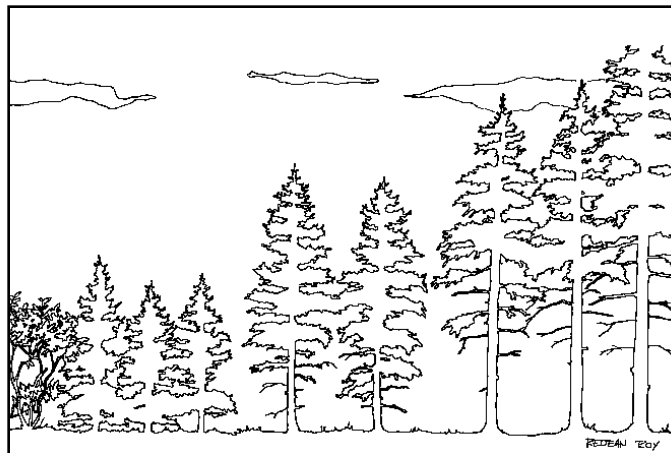


Fig. 4 - Le lièvre a des besoins diversifiés en terme d'habitat.

Couvert de protection contre les prédateurs

Le couvert de protection est un élément essentiel de l'habitat du lièvre. Les arbustes denses lui fournissent un bon abri en saison estivale, aussi bien contre les prédateurs ailés que terrestres. L'hiver, le lièvre recherche les peuplements de conifères pour s'abriter, ceux-ci étant beaucoup plus fermés que les peuplements feuillus (figure 5). Il s'abrite notamment sous les branches basses situées juste au-dessus de la couverture de neige.

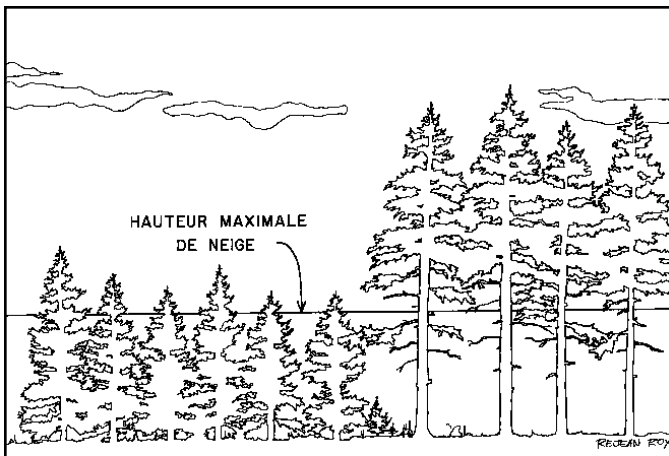


Fig. 5 - La hauteur de la couverture de neige influence la qualité du couvert de protection contre les prédateurs.

Couvert de déplacement

Les peuplements denses laissent passer peu de lumière. Ils sont peu développés au niveau des arbustes et deviennent moins intéressants pour le lièvre sauf pour ses déplacements d'un milieu à un autre.

Nourriture d'été

En période estivale la nourriture est abondante. Le lièvre s'alimente alors fréquemment en bordure des champs, des routes, des sentiers et dans les ouvertures de la forêt. Il fréquente également les sites en régénération, où il trouve des feuilles tendres.

Nourriture d'hiver

Durant l'hiver, le lièvre se déplace sur la couverture de neige et il peut atteindre sa nourriture jusqu'à une hauteur de 60 cm. Comme la hauteur de la neige accumulée au sol varie d'une région à l'autre et d'une année à l'autre, il en va de même pour la hauteur du garde-manger qui peut atteindre de 2 à 3 mètres.

Bordure

Puisque le lièvre limite ses déplacements et qu'il évite de franchir de grandes distances en milieu ouvert, il est étroitement associé aux bordures, c'est-à-dire aux zones de transition entre deux types de milieux où il peut trouver à proximité du couvert et de la nourriture.

DOMAINE VITAL

Le domaine vital représente l'étendue du territoire fréquenté par le lièvre pour accomplir ses activités d'alimentation, de reproduction, d'élevage et de repos. La taille du domaine vital du lièvre varie avec la nature de l'habitat. Elle est minimale dans un habitat diversifié où les conifères et les feuillus se côtoient. Dans de telles conditions, le lièvre obtient une nourriture riche à proximité d'un couvert de protection; ce qui lui permet de réduire au minimum ses déplacements.

À l'inverse, l'étendue du domaine vital est maximale dans un habitat homogène composé seulement de conifères, comme par exemple la pessière à épinette noire. Dans ce dernier cas, le lièvre doit parcourir de grandes distances pour satisfaire ses besoins alimentaires tout en demeurant dans un couvert d'abri suffisamment dense.

AMÉNAGEMENT DE L'HABITAT

L'habitat préférentiel du lièvre est celui qui contient plusieurs types de peuplements pour répondre à ses besoins en terme d'abri et de nourriture, d'une saison à l'autre. Pour favoriser des densités élevées de lièvre, il faut regrouper les éléments qui lui sont essentiels à l'intérieur d'une superficie de 2 à 3 hectares (1 ha = 100 m x 100).

Couvert de protection contre les prédateurs (en été et en hiver)

Le quart (25 %) de la superficie aménagée doit offrir un couvert de protection constitué par des peuplements résineux de sapins ou d'épinettes, âgés de 10 à 30 ans et de hauteur comprise entre 2 et 5 m. Les jeunes cédrières ou les prucheraies procurent également d'excellents couverts de protection.

Nourriture d'été

Il faut maintenir 10 % de la superficie aménagée au stade herbacé pour répondre aux besoins nutritifs du lièvre. La zone herbacée peut être aménagée le long des routes et des sentiers, sinon on crée des ouvertures de 0,2 ha dans la forêt, à raison d'une zone par 2 ha.

Nourriture d'hiver et couvert de protection d'été

Environ 15 à 25 % de la superficie aménagée doit correspondre à une régénération de moins de 2 m de hauteur. Cet habitat fournit au lièvre de la nourriture en hiver et lui sert d'abri en été et même une partie de l'automne.

Couvert de déplacement

Les peuplements conifériens de plus de 30 ans sont utilisés par le lièvre pour se déplacer entre les sites d'alimentation et de protection contre les prédateurs. Ces peuplements ne sont pas essentiels au lièvre, mais permettent plutôt la production d'arbres exploitables commercialement. Ils couvrent le reste de l'aire à aménager.

CONCLUSION

L'aménagement de l'habitat pour le lièvre doit combiner différents types d'interventions afin d'obtenir de la nourriture en été et en hiver, ainsi qu'un bon couvert de protection à proximité. Un accroissement des populations de lièvre résultera de ces aménagements. Toutefois, compte tenu des fluctuations cycliques des populations de cette espèce, l'efficacité des travaux peut ne pas se refléter sur la densité de ses populations avant quelques années.

Pour obtenir un plan d'aménagement détaillé de l'habitat, le propriétaire d'un boisé peut faire appel à un conseiller en aménagement des ressources.

DOCUMENTS À CONSULTER

BANFIELD, 1974. Les mammifères du Canada. Presses de l'Université Laval et University of Toronto Press. 406 p.

FERRON, J., R. COUTURE et Y. LEMAY. 1996. Manuel d'aménagement des boisés privés pour la petite faune. Fondation de la faune du Québec.

MLCP. 1986. La faune du Québec et son habitat. Série de 15 brochures. Les Publications du Québec.

Textes :

Adaptés de Ferron et al. 1996
par Lynn Collin
Ministère de l'Environnement
et de la Faune du Québec

Figures :

Claire Gagnon
Réjean Roy

La réalisation de ce fascicule a été rendue possible grâce au soutien des partenaires suivants :

- Fondation de la faune du Québec et Hydro Québec,
- Ministère des Ressources naturelles,
- Ministère de l'Environnement et de la Faune :
Direction des territoires fauniques
Direction de la faune et des habitats.

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 1996

ISBN : 2-550-30118-8

ISBN : 2-550-30123-4

Pour obtenir des exemplaires additionnels de ce fascicule, vous êtes prié d'adresser votre demande à l'un ou l'autre des points de distribution suivants :

- Fondation de la faune du Québec Tél.: (418) 644-7926
- Fédération des producteurs de bois du Québec Tél.: (514) 679-0530
- Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec Tél.: (418) 877-1344

ou

vos bureaux régionaux des ministères suivants :

- Ministère des Ressources naturelles
- Ministère de l'Environnement et de la Faune

ou encore auprès des organismes suivants œuvrant sur votre territoire :

- des Syndicats et des Offices de producteurs de bois
- des Organismes de gestion en commun

